

## Commune de SAINT VICTOR

## Séance du 8 juillet 2023

Le samedi huit juillet deux mil vingt-trois à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

**Présents** : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN, Patrick MARGAND, Daniel SAPET, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

**Absents** : André VICTOURON pouvoir à Agnès ORÈVE ; Catherine GAUTHIER pouvoir à Patrick MARGAND ; Axel CABLÉ.

**OBJET : Décision modificative n°1**

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

## INVESTISSEMENT

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 3

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 12

Contre : 1

Abstentions :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2031 (041) – Frais d'études (126)	5 000 €	2031 (041) – Frais d'études (126)	5 000 €
2013 (041) – Constructions (126)	727 000 €	2013 (041) – Constructions (126)	727 000 €
Total Dépenses	<b>732 000 €</b>	Total Recettes	<b>732 000 €</b>

Certifié exécutoire par Alain MESBAH-SAVEL, le Maire,

compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 8 juillet 2023 et de la publication le 8 juillet 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL


